

## CONSEIL COMMUNAL DE LEYSIN

Séance du 29 octobre 2020, Salle de gym Collège Le Suchet, 20h15

Monsieur Claude GAULIS, Président, salue Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, Messieurs les Municipaux, Madame et Monsieur les représentants de la presse ainsi que Monsieur le Secrétaire Municipal, qu'il remercie de son précieux et indéfectible soutien et leur souhaite la bienvenue à cette quatrième séance du Conseil communal de l'année 2020. Il ouvre la séance en demandant à la Secrétaire de procéder à l'appel.

Présents : Mesdames et Messieurs Violeta ARSIC STANOJEVIC, Eric BARROUD, Corinne BLANCHARD, Théophile CUCHE, Joao DA COSTA ALVES, Brock FIEDLER, Jean-Luc FRIEDRICH, Luc-Etienne GAGNEBIN, Claude GAULIS, Marc GUERIN, Laurence HABEGGER, Blaise HEFTI, Jean HOHL, Julia LÖFSTEDT, Frédéric MOREROD, Vincent MOTTIER, Kimberly OPPENHEIM, Mikael OSCARSSON (2<sup>ème</sup> appel), Christoph OTT, Fabian PAVILLARD, René PAVILLARD, Yannick PERRIN, Fabien PETRUCCI, Serge PFISTER HAZENBERG, Sonia RAUSIS, Françoise SCHÜLER, Philippe TAUXE, Maria VALENTIN AEBERSOLD, Yvan ZBINDEN.

Excusés : Mesdames et Messieurs Marie-France BRIDE, Joan GALLMEIER, Nathalie JAEP, Eve WIDMER, Nicolas BAUME, Pascal BRUGGER, Joao CARDOSO, Jean-Daniel CHAMPAGNAC, Bertrand CHAUVY, Jean-Blaise CLAPASSON, David CORREIA, Jean-Christophe ISENSCHMIED, Ian MAC DONALD, Serge MOREL, Eric PELLAUD, Emilien SCHWIZGEBEL.

Le premier appel fait constater la présence de 28 conseillères et conseillers.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer valablement et la séance est ouverte.

La convocation pour cette séance a été envoyée dans les délais.

### 1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2020

Le procès-verbal de la séance du 24 septembre 2020 a été adressé à chaque conseillère et conseiller.

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est soumis au vote et accepté à l'unanimité avec remerciements à la Secrétaire.

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour a été adressé à chaque conseillère et conseiller, il n'en sera donc pas donné lecture.

Aucune remarque n'étant formulée, l'ordre du jour est soumis au vote et accepté à l'unanimité.

**3. ASSERMENTATION(S)**

Aucune.

**4. COMMUNICATIONS DU BUREAU**

**DÉCÈS**

Depuis le dernier Conseil, nous devons déplorer le décès de 2 personnes. L'Assemblée est priée de se lever pour observer un instant de silence afin d'honorer la mémoire de Madame et Monsieur

Simone LOVISETTO  
Joël GAY DES COMBES

**NAISSANCES**

Monsieur le Président souhaite la bienvenue à une seule nouveau-née Il s'agit de :

Roxanne CLERC

Félicitations aux heureux parents.

**VOTATIONS - ELECTIONS**

Le peuple a été appelé à se prononcer le 27 septembre dernier, par votation, sur 5 objets fédéraux. Les résultats pour Leysin ont été les suivants :

	Initiative populaire du 31 août 2018 « Pour une immigration modérée (initiative de limitation) »	Modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages (loi sur la chasse, LChP)	Modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur l'impôt direct (LIFD) (Déduction fiscale des frais de garde des enfants par des tiers)
Electeurs inscrits	1'446	1'446	1'446
Blancs	10	13	23
Nuls	1	1	1
Valables	822	823	808
Bulletins rentrés	833 (57,61%)	837 (57,88%)	832 (57,54%)
OUI	234 (28,47%)	335 (40,70%)	403 (49,88%)
NON	588 (71,53%)	488 (59,30%)	405 (50,12%)

	Modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur les allocations pour perte de gain en cas de service et de maternité (Loi sur les allocations pour perte de gain, LAPG)	Arrêté fédéral du 20 décembre 2019 relatif à l'acquisition de nouveaux avions de combat
Electeurs inscrits	1'446	1'446
Blancs	9	14
Nuls	1	1
Valables	826	823
Bulletins rentrés	836 (57,81%)	838 (57,95%)
OUI	651 (78,81%)	337 (40,95%)
NON	175 (21,19%)	486 (59,05%)

**5. RAPPORT DES COMMISSIONS CHARGÉES DE L'ÉTUDE DU PRÉAVIS NO 8/2020 : DEMANDE DE CRÉDIT D'ÉTUDE POUR UN MOYEN DE TRANSPORT RELIANT LES SECTEURS NORD-OUEST – SUD-EST DANS LE VILLAGE**

Madame Laurence HABEGGER, Rapportrice de la Commission ad hoc, donne lecture du rapport qui propose à l'unanimité d'accepter les conclusions du préavis.

Madame Marie VALENTIN AEBERSOLD, Rapportrice de la Commission des finances, donne lecture du rapport qui propose à l'unanimité d'accepter les conclusions du préavis.

La parole n'étant pas demandée, Monsieur le Président lit les conclusions du préavis qui sont :

1. D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 2'350'000.00 HT, pour financer :
  - Les études concernant le moyen de transport reliant les secteurs Nord-Ouest – Sud-Est dans le village
  - Les aménagements à réaliser aux alentours des 7 gares ferroviaires et de la liaison verticale
  - Gérer de manière optimale le flux des personnes et autres véhicules sur le territoire communal
  - Gérer les questions d'urbanisme
2. D'autoriser la Municipalité à financer cet investissement par prélèvement sur les liquidités courantes ou par le biais d'un emprunt auprès d'un établissement bancaire aux meilleures conditions du marché,
3. D'amortir cet investissement sur une période de 30 ans dès le budget 2024.

Ces conclusions sont soumises au vote et acceptées à la majorité avec une opposition.

**6. RAPPORT DES COMMISSIONS CHARGÉES DE L'ÉTUDE DU PRÉAVIS NO 9/2020 : RÈGLEMENT SUR L'OCTROI D'UNE AIDE COMMUNALE AU LOGEMENT**

Madame Violeta ARSIC-STANOJEVIC, Rapportrice de la Commission ad hoc, donne lecture du rapport qui propose, à l'unanimité des personnes présentes, d'accepter les conclusions du préavis.

Madame Marie VALENTIN AEBERSOLD, Rapportrice de la Commission des finances, donne lecture du rapport qui propose à l'unanimité d'accepter les conclusions du préavis.

La parole n'étant pas demandée, Monsieur le Président lit les conclusions du préavis qui sont :

1. D'adopter le règlement communal sur l'octroi d'une aide communale au logement
2. De fixer son entrée en vigueur au premier jour du mois suivant l'échéance du délai référendaire, après publication dans la Feuille des Avis Officiels du Canton de Vaud, mais au plus tôt au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Ces conclusions sont soumises au vote et acceptées à la majorité avec une opposition.

## **7. NOMINATION(S)**

Aucune.

## **8. COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ**

Monsieur Daniel NIKLES :

### **RÈGLEMENT COMMUNAL DE POLICE**

Le règlement communal de police a été approuvé par la Cheffe du Département des institutions et du territoire et entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre prochain.

Monsieur Jan SANDEN :

### **TRAVAUX À LA RUE DU VILLAGE**

Les travaux arrivent à leur terme dans les délais, avec la pose d'un tout venant. Le grattage ainsi que le goudronnage seront réalisés la semaine prochaine.

Il remercie tous les citoyens à l'Ouest du pont pour leur patience et leur compréhension.

## **9. INTERPELLATIONS**

Aucune.

## **10. POSTULATS**

Aucun.

## **11. MOTIONS**

Aucune.

## **12. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES**

Au vu des prochains et importants préavis qui devront être avertisés lors du Conseil communal de décembre prochain, Monsieur Mikael OSCARSSON se préoccupe de la manière dont ceux-ci pourront être validés si le quorum n'était pas atteint.

D'autres solutions ont-elles été envisagées, telles que téléconférence, vote par correspondance ou autres, afin de continuer à exercer les droits politiques ?

Il demande également si les commissions permanentes pourront toujours siéger ensemble dans une salle.

Monsieur le Président lui répond qu'il prendra les dispositions nécessaires auprès des autorités compétentes pour trouver des solutions adéquates à cette situation sanitaire qui évolue quotidiennement.

Il rappelle que la prochaine séance du Conseil est fixée au 17 décembre 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Secrétaire est priée de bien vouloir procéder au contre-appel qui fait constater la présence de 29 personnes.

Monsieur le Président vous remercie de votre participation active ainsi que la Municipalité pour ses informations importantes et de première main. L'Assemblée est close et la séance levée à 20h55.

Leysin, le 4 novembre 2020

Pour le Conseil communal :  
Le Président : Claude GAULIS  
La Secrétaire a.i. : Françoise SCHÜLER

